

PROGRAMME DE FORMATIONS 2016



FNARS
BOURGOGNE
&
FRANCHE COMTE

PROGRAMME 2016 DES FORMATIONS
FNARS Bourgogne
Et
FNARS Franche-Comté

SOMMAIRE

Présentation des formations	pages 4 à 6
Fiches détaillées des formations	pages 7 à 15
Informations pratiques.....	page 16
Bulletin d'inscription	page 17

Présentation des formations proposées par les FNARS « Bourgogne et Franche-Comté »

THEME	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée	INFOS pratiques	Coût
Travail social				Intervenants, lieu et date	
L'Apport de l'Approche systémique dans l'accompagnement social <i>Fiche détaillée page 7</i>	L'apport de la Théorie systémique et de ses différents outils dans le travail social, pour mieux mobiliser et accompagner le changement social des personnes en difficulté (si petit soit-il). <ul style="list-style-type: none"> ➔ Acquérir les notions de base sur l'approche systémique nécessaire dans l'accompagnement des personnes et des familles ➔ Savoir les mettre en pratique 	Travailleurs sociaux et intervenants auprès d'un public en difficultés	3 jours : 14 & 15 Avril et le 17 Mai 2016	Lieu : Dijon Intervenante : Marie Hélène MARQUEZ RAMONDOU. Psychologue sociale	Adhérents : 650 € Non adhérents : 750 €
Actions et approches collectives en travail social <i>Fiche détaillée pages 8/9</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes formes d'action collective, en fonction des objectifs poursuivis, et du niveau de participation des usagers qu'elles impliquent ; • Examiner en quoi l'action collective peut se conjuguer avec le travail individualisé pour accomplir la mission d'aide à l'autonomisation et à la réinsertion des personnes accompagnées ; • Identifier la place des actions collectives et les modalités de leur intégration dans le processus de définition et d'accompagnement du projet personnalisé ; • Repérer que l'action collective mobilise différemment les compétences de l'intervenant social. 	Travailleurs sociaux et intervenants sociaux dans des structures accueillant du public.	2 jours : 17 & 18 Mars 2016	Lieu : Dijon Intervenante : Catherine ETIENNE (intervenante depuis 15 ans sur ce thème)	Adhérents : 450 € Non adhérents : 550 €
Accompagnement budgétaire des publics <i>Fiche détaillée page 10</i>	Intégrer de nouveaux paramètres économiques et de sociétés dans l'approche de l'accompagnement budgétaire des personnes en situation de fragilité	Travailleurs sociaux et intervenants auprès d'un public en difficultés	2 jours : 9 & 10 Mai 2016	Lieu : Dijon Intervenant : Christophe MARCHAND formateur IFCCAC	Adhérents : 650 € Non adhérents : 750 €

AHI					
<p>Accès aux droits sociaux des citoyens européens <i>Fiche détaillée page 11</i></p>	<p>Etre en capacité de mener un entretien social et administratif permettant une évaluation fiable des droits sociaux des citoyens européens résidant en France. S'appropriier les réflexes essentiels pour accompagner ces personnes dans les démarches et recours permettant la reconnaissance de leurs droits.</p>	<p>Intervenants sociaux auprès de publics étrangers dans des structures d'accueil, ou concernés par les questions relatives au droit des citoyens européens.</p>	<p>2 jours : 30 & 31 Mars 2016</p>	<p>Lieu : Dijon Intervenant : Benjamin DEMAGNY, juriste et formateur.</p>	<p>Adhérents : 400 € Non-adhérents : 600 €</p>
<p>Droit au séjour des étrangers <i>Fiche détaillée page 12</i></p>	<p>Actualiser ses connaissances sur l'accès aux droits des étrangers : séjour, droits sociaux, hébergement, santé, scolarisation... Améliorer ses capacités à conseiller et accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits.</p>	<p>Directeurs, travailleurs sociaux, administrateurs d'établissements d'accueil et d'hébergement</p>	<p>2 jours (Automne 2016)</p>	<p>Lieu : Besançon Intervenant : IREIS</p>	<p>Adhérents : 400 € Non-adhérents : 600 €</p>
<p>Accompagnement des équipes d'intervenants sociaux vers les techniques d'intervention d'intérêt collectif (ISIC) et de l'empowerment <i>Fiche détaillée page 13</i></p>	<p>Co-construire des outils de communication, de postures et pratiques de l'accompagnement des personnes en souffrance. Et de façon corollaire développer, renforcer et affermir la cohésion d'équipe.</p>	<p>Travailleurs sociaux et intervenants sociaux</p>	<p>2 jours (Automne 2016)</p>	<p>Lieu : Besançon Intervenant : IREIS</p>	<p>Adhérents : 400 € Non-adhérents : 600 €</p>

IAE					
<p>Comprendre les financements européens <i>Fiche détaillée page 14</i></p>	<p>Améliorer l'appréhension des modalités d'intervention des Fonds Structurels (essentiellement FSE, mais aussi FEDER et FEADER), pour mieux comprendre les exigences liées à la gestion et au contrôle des projets.</p>	<p>Directeurs de structures, DAF, comptables, secrétaires de direction (toutes personnes en charge de l'élaboration et du suivi des dossiers FSE.</p>	<p>2 jours : Avril 2016</p>	<p>Lieu : Besançon Intervenant : AVISE</p>	<p>Adhérents : 500 € Non-adhérents : 600 €</p>
<p>Mobiliser la personne dans la construction de son parcours d'insertion <i>Fiche détaillée page 15</i></p>	<p>La construction du parcours d'insertion est un moment clé dans l'accès à la réussite des projets. Parvenir à la réussite de l'accompagnement suppose chez les professionnels de rompre avec des attitudes d'aide qui bien que parfois nécessaires, épuisent très vite leur potentiel. Pour s'accomplir, un projet doit prendre appui sur l'expérience de l'individu qui apprend à mobiliser ses savoirs, ses émotions, ses croyances et ses valeurs dans un objectif favorable à l'accompagnement de lui-même.</p>	<p>Travailleurs sociaux, Conseillers en insertion sociale et professionnelle, Formateurs, accompagnateurs.</p>	<p>2 jours : Mai 2016</p>	<p>Lieu : Besançon Intervenante : Catherine BERNATET</p>	<p>Adhérents : 500 € Non-adhérents : 600 €</p>

FORMATIONS EN INTRA OU ACCOMPAGNEMENT

Toutes les thématiques proposées au catalogue sont susceptibles d'être organisées à la carte au sein de vos établissements.

Tarifs : Nous demander un devis

Nous proposons également à la carte la thématique suivante :

➤ **ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DE LA LOI 2002-2**

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage)

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire des outils de la loi 2002-2
- Identifier les particularités de son établissement, de son service
- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Concevoir le cadrage du projet et définir les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Réguler les résistances, accompagner les changements
- Formaliser les outils en intégrant les exigences réglementaires

Contenu

- Cadrage et structuration de la démarche projet réglementaire et méthodologique
- Travail à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Constitution d'une équipe projet
- Définition des modalités de participation
- Planification des différentes phases et formalisation de la démarche
- Apports sur la conduite du changement et la régulation des résistances
- Formalisation définitive du projet
- Elaboration des modalités de communication interne

TRAVAIL SOCIAL

L'Apport de l'Approche Systémique dans l'accompagnement social

CONTEXTE	L'apport de la Théorie systémique et de ses différents outils dans le travail social, pour mieux mobiliser et accompagner le changement social des personnes en difficulté (si petit soit-il).	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Acquérir les notions de base sur l'approche systémique nécessaire dans l'accompagnement des personnes et des familles → Savoir les mettre en pratique 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> → La Théorie systémique : Ses Origines, ses Principes, ses Tendances. Eléments de compréhension. <ul style="list-style-type: none"> ○ Principes de base de la théorie systémique. ○ De la vision individuelle à la vision relationnelle. → « La communication » outil de construction et de changement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modes et tactiques d'intervention. ○ Pistes pour faire de « l'influence qui guérit ». → Approcher certains outils de « l'orientation vers les solutions » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modes et tactiques d'intervention. ○ Modes d'intervention pour mieux connaître le problème, ○ Précision des objectifs de changement et utilisation de la question-miracle, ○ Recherche et amplification des exceptions positives. 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Apports théoriques → Etude de cas → Echanges avec les participants → Jeux de rôles. 	
PARTICIPANTS	Travailleurs sociaux et intervenants auprès d'un public en difficultés Minimum : 7 personnes, Maximum 15 personnes.	
INTERVENANT	Marie-Hélène MARQUEZ-RAMONDOU, psychologue sociale, consultante, formatrice en relations Humaines.	
DUREE / DATES	3 jours 14 & 15 Avril et le 17 Mai 2016	
COUT	Adhérents : 650 €	Non adhérents : 750 €
LIEU	Dijon	
Contact	Rose-Marie SERRANO-OLIVER – contact formations FNARS Bourgogne bourgogne@fnars.org - Tél. : 06 15 20 26 15	

TRAVAIL SOCIAL

Actions et approches collectives :

Outils et animation innovante pour proposer une autre forme d'accompagnement

CONTEXTE	<p>A l'origine du travail social figuraient à parts égales l'accompagnement individuel et l'action collective. Progressivement depuis les années 70, au sein des ESMS, l'accompagnement individuel assuré dans une relation duelle usager-travailleur social, est devenu le modèle prioritaire de la relation d'aide. Nombre de travaux constatent cependant l'intérêt de « l'action collective » dans le parcours des usagers : les travaux du Conseil Supérieur en Travail Social nous y invitent depuis de nombreuses années ; le livre blanc de l'accompagnement social, rédigé par la FNARS en 2011 entendait promouvoir une approche collective de l'accompagnement social global. Cette orientation a été reprise récemment par la plateforme de propositions de la FNARS pour les journées du travail social. Par ailleurs les recherches et expériences diverses concernant la participation active des usagers invitent à envisager l'approche collective comme une modalité essentielle du travail social.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">→ Mieux identifier les différentes formes d'action collective en fonction des objectifs poursuivis, et du niveau de participation des usagers qu'elles impliquent ;→ Examiner en quoi l'action collective peut se conjuguer avec le travail individualisé pour accomplir la mission d'aide à l'autonomisation et à la réinsertion des personnes accompagnées ;→ Identifier la place des actions collectives et les modalités de leur intégration dans le processus de définition et d'accompagnement du projet personnalisé ;→ Repérer en quoi l'action collective mobilise différemment les compétences de l'intervenant social.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">→ Recueil des expériences, des préoccupations et attentes des participants.→ Exploration des représentations concernant certaines notions clés du travail social en établissement social. Définitions, précisions.→ Les actions collectives :<ul style="list-style-type: none">○ bref historique,○ termes et définitions,○ typologie en fonction des objectifs poursuivis, des effets attendus, et du degré de participation des usagers○ rapport au sens du travail social en établissement→ Penser le « et » plutôt que le « ou » ! En quoi le recours à l'action collective peut utilement compléter et enrichir l'accompagnement individualisé ?→ Déclinaison des effets attendus des actions collectives : que peut-on mettre au travail dans une visée d'autonomisation des personnes ? A quelles conditions ?→ Examen de quelques actions collectives mises en œuvre dans les établissements, soit à partir des expériences des participants, soit à partir d'actions menées dans d'autres structures.→ Comment intégrer les actions collectives dans l'élaboration et le suivi du projet personnalisé, afin qu'elles deviennent une véritable modalité d'accompagnement ?→ La posture professionnelle :<ul style="list-style-type: none">○ des compétences mobilisées différemment○ des attitudes à favoriser○ Recueil des idées des participants, des pistes, des envies... et approfondissement grâce aux suggestions émises par le groupe→ Bilan de la formation

METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Exposé power-point et débat ➔ Travaux d'exploration en sous groupes à partir de l'expérience et du contexte d'intervention des participants ➔ Exemples d'expériences menées dans des établissements ➔ Apports théoriques et fiches méthodologiques ➔ Bibliographie 	
PARTICIPANTS	Travailleurs sociaux et intervenants sociaux dans des structures accueillant du public. Minimum : 7 personnes, Maximum 15 personnes.	
INTERVENANT	Catherine ETIENNE, consultante, impliquée dans de nombreux travaux concernant la question de la place des usagers (établissements sociaux et médicosociaux, ANESM, villes, établissements pénitentiaires...) intervient depuis 15 ans sur ce thème à la FNARS.	
DUREE / DATES	2 jours 17 & 18 Mars 2016	
COUT	Adhérents : 450 €	Non adhérents : 550 €
LIEU	Dijon	
Contact	Rose-Marie SERRANO-OLIVER – contact formations FNARS Bourgogne bourgogne@fnars.org - Tél. : 06 15 20 26 15	

TRAVAIL SOCIAL

Accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité

CONTEXTE	Les problématiques sociales sont de plus en plus complexes et de plus imbriquées les unes dans les autres. L'évolution de la structure familiale, de la place de l'enfant dans la famille, les évolutions technologiques et les mutations économiques conduisent le travail social à intégrer de nouveaux paramètres dans son approche de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité.	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Comprendre les mécanismes conduisant au surendettement → Connaître l'architecture du budget familial moderne → Identifier la place et le rôle des différents acteurs intervenant dans la vie financière de tout un chacun 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> → Argent et société : un rapport complexe → Introduction à l'Éconovie → Budget familial et organisation familiale : chercher les leviers, trouver des moyens d'action ... entre contradictions et « contres addictions » → Le budget d'aujourd'hui : d'une lecture verticale vers une lecture horizontale → L'avènement des achats contractualisés → Appréhender les comportements alimentaires comme un axe de travail stratégique de l'accompagnement budgétaire → Mesurer l'importance des comportements parentaux sur la vie budgétaire de la famille → Positionner la relation bancaire et les crédits à la consommation dans le processus d'accompagnement budgétaire → Balisages du parcours d'accompagnement budgétaire → Les éléments pour construire un projet d'accompagnement budgétaire (méthode Éconovie) 	
METHODE	La pédagogie est basée sur l'interactivité. Elle s'appuie sur des outils d'animation ludiques et innovants.	
PARTICIPANTS	Travailleurs sociaux et intervenants auprès d'un public en difficultés Minimum : 7 personnes, Maximum 15 personnes.	
INTERVENANT	Christophe MARCHAND formateur IFCCAC, institut qui propose une approche moderne et renouvelée de l'accompagnement social et budgétaire.	
DUREE / DATES	2 jours 9 & 10 Mai 2016	
COUT	Adhérents : 650 €	Non adhérents : 750 €
LIEU	Dijon	
Contact	Rose-Marie SERRANO-OLIVER – contact formations FNARS Bourgogne bourgogne@fnars.org - Tél. : 06 15 20 26 15	

Accès aux droits sociaux des citoyens européens

CONTEXTE	L'accès aux droits sociaux (couverture maladie, prestations familiales, minima sociaux, AAH, etc.) des citoyens de l'UE résidant en France est souvent complexe et entravé. C'est l'évaluation de la condition de régularité de séjour en France, du ressort des organismes de protection sociale dont ce n'est habituellement pas la mission, qui est largement à l'origine de ces difficultés ; mais aussi, s'agissant des citoyens européens précaires, la non application du principe d'égalité de traitement entre nationaux et européens pourtant consacrés par les traités européens. Pour les professionnels, il en résulte une grande confusion sur l'étendue des droits sociaux des citoyens européens résidant en France.	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → être en capacité de mener un entretien social et administratif permettant une évaluation fiable des droits sociaux des citoyens européens résidant en France ; → comprendre les principales causes des difficultés d'accès aux droits sociaux de ces personnes ; → s'approprier les réflexes essentiels pour accompagner ces personnes dans les démarches et recours permettant la reconnaissance de leurs droits. 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> → Situations rencontrées par les participants → Comprendre les conditions d'accès à la protection sociale <ul style="list-style-type: none"> ○ le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens UE (portée et limites) ○ les mécanismes de coordination des systèmes de sécurité sociale européens ○ en cas de séjour temporaire en France ○ en cas de transfert de résidence en France ○ les conditions d'accès aux dispositifs de protection sociale français ○ condition de résidence en France ○ condition de régularité de séjour en France ○ condition d'ancienneté de présence ○ justificatif de domicile et domiciliation administrative → Mener un entretien social et administratif permettant une évaluation des droits → Accompagner les démarches et recours permettant la reconnaissance des droits → Cas pratiques → Outils et lieux ressources 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Apports juridiques et théoriques → Etudes de cas des participants 	
PARTICIPANTS	Intervenants sociaux auprès de publics étrangers dans des structures d'accueil, ou concernés par les questions relatives au droit des citoyens européens. Minimum : 10 personnes, Maximum 15 personnes.	
INTERVENANT	Benjamin DEMAGNY, juriste et formateur, responsable adjoint du service social et juridique du Comité pour la santé des exilés (Comede), référent du Comede en région PACA sur les questions d'accès aux droits et aux soins des étrangers.	
DUREE / DATES	2 jours 30 & 31 Mars 2016	
COUT	Adhérents : 400 €	Non adhérents : 600 €
LIEU	Dijon	
Contact	Rose-Marie SERRANO-OLIVER – contact formations FNARS Bourgogne bourgogne@fnars.org - Tél. : 06 15 20 26 15	

Droit au séjour des étrangers

CONTEXTE	<p>Les travailleurs sociaux peuvent être démunis face aux situations relatives aux droits des étrangers.</p> <p>Comment répondre aux demandes des personnes accueillies sur les questions de séjour, de regroupement familial, d'accès à la nationalité française ?</p> <p>Autant de problématiques que les dernières modifications de la réglementation du droit des étrangers ont rendues complexes.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Actualiser ses connaissances sur l'accès aux droits des étrangers : séjour, droits sociaux, hébergement, santé, scolarisation, etc... → Améliorer ses capacités à conseiller et accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits ; → Savoir articuler son intervention avec un partenariat associatif ou institutionnel. 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> → Accès aux droits : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit au séjour – la réforme du droit d'asile – la réforme du CESEDA ; ▪ Droits sociaux, hébergement, santé, scolarisation, emploi ▪ Les ressortissants communautaires et les mesures transitoires. → Connaissance des pratiques partenariales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau et partenariat institutionnel ; ▪ L'éthique et la déontologie du travail avec les réseaux pour l'intervenant social. 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Apports théoriques illustrés de nombreuses situations concrètes. → Échanges avec les participants → Étude de cas concrets. 	
PARTICIPANTS	<p>Directeurs, travailleurs sociaux, administrateurs d'établissements d'accueil et d'hébergement</p> <p>Minimum 7 personnes (réalisable en intra), Maximum 12 personnes.</p>	
INTERVENANT	IREIS Rhône-Alpes (Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale)	
DUREE/ DATES	<p>2 jours consécutifs</p> <p>Automne 2016</p>	
COUT	Adhérents : 400 €	Non adhérents : 600 €
LIEU	Besançon	
Contact	<p>Marie-Pierre CATTET – Déléguée Régionale FNARS Franche-Comté</p> <p>6B boulevard Diderot – 25000 Besançon – fnars-fc@wanadoo.fr - 06-58-53-85-86</p>	

Accompagnement des équipes d'intervenants sociaux vers les techniques d'intervention d'intérêt collectif (ISIC) et de l'empowerment.

CONTEXTE	<p>Votre organisme accueille des hommes, des femmes, qui éprouvent de grandes difficultés. Votre mission est de les aider à accéder à leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Parmi ces personnes, certaines sont confrontées à différents problèmes (hygiène, estime de soi, violence...) très handicapants et préjudiciables pour eux-mêmes et au bon fonctionnement et aux relations entre tous les résidents, les membres de l'équipe). Vous souhaitez réfléchir à ces problématiques afin qu'interviennent des changements. Vous envisager de proposer une formation/action sur un de ces thèmes à vos salariés afin de faire d'une problématique une opportunité de rencontre de tous les membres de l'équipe, de réflexions et d'échanges.</p> <p>Ceci afin de co-construire des outils de communication, de postures et pratiques de l'accompagnement des personnes en souffrance. Et de façon corollaire ces rencontres de formation développent, renforcent et affermissent la cohésion d'équipe.</p>	
OBJECTIFS	<p>A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Définir et s'accorder sur ce que représentent aujourd'hui la relation d'accueil et d'accompagnement des résidents ainsi que la thématique choisie. → Rassembler toutes les bonnes pratiques de l'équipe en repérant et en utilisant les points de repère et les atouts principaux de leur intervention auprès des publics. → Concevoir des outils performants d'accueil, d'accompagnement et de communication sur le thème choisi. → Découvrir les démarches et techniques d'intervention d'intérêt collectif (ISIC) et de l'empowerment en institution. 	
CONTENU	<p>La démarche pédagogique utilisée repose sur les méthodes « actives » en formation continue et à la méthode de la découverte. Elle s'apparente aux techniques de formation-action. Il s'agit de provoquer un comportement actif où chacun pourra s'impliquer pour développer ses idées et ses connaissances.</p> <p>La dynamique de groupe devra également optimiser le potentiel de réflexion et de créativité de chacun.</p>	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Apports juridiques et théoriques → Etudes de cas des participants 	
PARTICIPANTS	<p>Travailleurs sociaux et intervenants sociaux Minimum 7 personnes -Maximum 12 personnes (préconisée en intra)</p>	
INTERVENANT	<p>Catherine Bernatet – Conseil et formation</p>	
DUREE / DATES	<p>2 jours Juin 2016</p>	
COUT	<p>Adhérents : 500</p>	<p>Non adhérents : 600 €</p>
LIEU	<p>Besançon</p>	
Contact	<p>Marie-Pierre CATTET – Déléguée Régionale FNARS Franche-Comté 6B boulevard Diderot – 25000 Besançon – fnars-fc@wanadoo.fr - 06-58-53-85-86</p>	

Comprendre les financements européens

CONTEXTE	<p>Les fonds structurels européens offrent une opportunité pour le développement des projets portés par les acteurs de l'IAE. Mais, ces fonds quand ils sont méconnus ou mal utilisés peuvent être chronophages et, présenter des risques financiers pour les structures.</p> <p>Pour que les fonds structurels européens restent un levier de développement de l'Economie Sociale et Solidaire, il est essentiel que les acteurs qui souhaitent les solliciter soient formés : qu'ils en comprennent la logique et les mécanismes, de la conception du projet, jusqu'au contrôle de services faits.</p>	
OBJECTIFS	<p>Améliorer l'appréhension des modalités d'intervention des Fonds Structurel (essentiellement FSE, mais aussi FEDER et FEADER), pour mieux comprendre les exigences liées à la gestion et au contrôle des projets.</p> <p>A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> → d'intégrer la logique d'intervention des fonds structurels, les opportunités et les risques que ces financements représentent ; → d'identifier les exigences et les outils relatifs à la préparation, à la gestion et au contrôle d'un projet cofinancé par les fonds structurels. 	
CONTENU	<p>Cadre général d'intervention des fonds structurels européens et opportunités de financement.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le cadre d'intervention européen, la stratégie Europe 2020 et, la préparation de la prochaine programmation en France. → Les fondamentaux du FSE, du FEDER et du FEADER. → L'identification des opportunités ouvertes aux SIAE. <p>Les recommandations pour penser et préparer un projet financé par les fonds structurels européens et la compréhension des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Méthodologie de gestion et de contrôle d'un projet co-financé par les fonds structurels, → Le montage de l'opération et les outils de suivi, → Les relations avec le service gestionnaire, → Les grands principes et la préparation du « contrôle de service fait », → Les ressources clés. 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Pédagogie : articulation entre apports théoriques, approche participative fondée sur la dynamique du groupe et les échanges, travaux pratiques. Illustration à travers le témoignage d'un intervenant régional. → Accompagnement personnalisé à distance : échange avec un expert des Fonds structurels européens sur éligibilité d'un projet (sollicitation par mail). 	
PARTICIPANTS	Directeurs de structures, DAF, comptables, secrétaires de direction (toutes personnes en charge de l'élaboration et du suivi des dossiers FSE. Minimum 7 personnes, Maximum 12 personnes.	
INTERVENANT	AVISE (agence d'ingénierie et de services)	
DUREE/ DATES	2 jours Avril 2016	
COUT	Adhérents : 500 €	Non-adhérents : 600 €
LIEU	Besançon, dans les locaux FNARS (6B boulevard Diderot)	
Contact	Marie-Pierre CATTET – Déléguée Régionale FNARS Franche-Comté 6B boulevard Diderot – 25000 Besançon – fnars-fc@wanadoo.fr - 06-58-53-85-86	

Mobiliser la personne dans la construction de son parcours d'insertion

CONTEXTE	La construction du parcours d'insertion est un moment clé dans l'accès à la réussite des projets. Parvenir à la réussite de l'accompagnement suppose chez les professionnels de rompre avec des attitudes d'aide qui bien que parfois nécessaires, épuisent très vite leur potentiel. Pour s'accomplir, un projet doit prendre appui sur l'expérience de l'individu qui apprend à mobiliser ses savoirs, ses émotions, ses croyances et ses valeurs dans un objectif favorable à l'accompagnement de lui-même. Entrer dans ce processus induit de prendre de la distance avec les requêtes qui assaillent à la fois le professionnel et la personne en insertion.	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Elaborer à partir de la pratique des participants, d'approches théoriques, de présentation d'exemples et d'études de cas les processus fondamentaux des parcours d'insertion. → Transmettre des pratiques d'accompagnement et de mise en œuvre d'action d'insertion. → Définir et/ou acquérir les procédés à partir de la pratique quotidienne des participants et des contenus de la formation. 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> → Approche des modes d'accompagnement dans le cadre de l'insertion : L'aspect social ; L'aspect symbolique ; L'aspect économique ; L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des parcours d'insertion. → Les différentes approches et techniques de l'accompagnement : La personne accompagnée est directement impliquée, actrice de son parcours, de ses acquisitions, et de ses apprentissages. L'accompagnateur doit redonner à la personne le pouvoir sur elle-même, lui réattribuer des capacités d'action propices à l'élaboration de son projet. → Constituer une collaboration partenariale avec la personne sur l'élaboration du projet : Afin de favoriser un climat propice, une posture d'accompagnement doit se constituer rapidement selon les caractéristiques suivantes : La communication directe ; L'engagement dans le cadre du contrat ; La centration sur le projet. 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> → Méthodes actives en pédagogie des adultes. → Dynamique des groupes. → Echanges de pratiques. 	
PARTICIPANTS	Travailleurs sociaux, Conseillers en insertion sociale et professionnelle, Formateurs, accompagnateurs. Minimum 8 personnes, Maximum 12 personnes.	
INTERVENANT	Catherine BERNATET	
DUREE/ DATES	2 jours Mai 2016	
COUT	Adhérents : 500 €	Non-adhérents : 600€
LIEU	Besançon ou Dole (en fonction des participants)	
Contact	Marie-Pierre CATTET – Déléguée Régionale FNARS Franche-Comté 6B boulevard Diderot – 25000 Besançon – fnars-fc@wanadoo.fr - 06-58-53-85-86	

Une offre de formation en inter-région : pourquoi ? comment ?

- Elaborer un plan de formation commun entre la Fnars Bourgogne et la Fnars Franche-Comté :
 - c'est proposer **une offre plus complète et plus variée** à nos adhérents et partenaires
 - c'est proposer **un nouvel espace d'échange, avec une plus grande variété d'acteurs et de pratiques.**
- Pour faciliter la participation du plus grand nombre, les formations seront prioritairement organisées dans **des villes centrales à notre « inter-région » : Dole (39) ou Dijon (21)**. Le choix définitif du lieu vous sera communiqué dès que possible.

Comment s'inscrire ?

- L'inscription est effective à réception du **coupon réponse accompagné de votre règlement.**
- Chaque stagiaire recevra une **convocation lui confirmant son inscription** ainsi que les dates et le lieu de déroulement du stage.
- Une **convention de formation**, une **attestation de présence** et une **facture**, vous seront délivrées afin de permettre à votre employeur de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

Prise en charge des coûts de formation

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la **prise en charge totale ou partielle des coûts de formation** (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCA ou la Fnars Bourgogne (03 85 21 94 67).

En cas d'annulation

- La Fnars **se réserve la possibilité d'annuler le stage dix jours avant le début de la formation** en cas d'un nombre de participants insuffisant pour couvrir les frais d'organisation.
- Par ailleurs **le désistement de stagiaire moins de 10 jours avant la formation ne donnera pas lieu à remboursement.**
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la Fnars procédera par **date d'inscription**, avec possibilité de constituer une liste d'attente pour le prochain stage.

**A renvoyer par courrier accompagné du règlement,
ou par mail en effectuant le règlement par courrier ou virement,
au moins un mois avant le début de la formation à :**

<p>FNARS Bourgogne 80 rue de Lyon 71000 MACON ☎ 03.85.21.94.67 - 📠 03.85.21.94.60 bourgogne@fnars.org</p>	<p>FNARS Franche-Comté 6 B, boulevard Diderot 25000 Besançon ☎ 06.58.53.85.86 marie-pierre.cattet@fnars.org</p>
---	---

Formation

Titre :
Date (s) : Lieu
Coût :

Stagiaire

Nom et Prénom
Fonction.....
Organisme employeur
Adresse
@ ☎.....

Je m'inscris à la formation ci-dessus, ci-joint un chèque d'un montant de Euros

En cas de prise en charge de la formation par un OPCA :

ACCORD DE PRISE EN CHARGE

NOM DE L'ORGANISME PRENANT EN CHARGE LE COÛT DE LA FORMATION

Représenté par M. Fonction.....

Donne son accord pour prendre en charge le coût de la formation indiquée ci-dessus.

Fait à le.....

Signature et cachet de l'organisme

